



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE L'accidentalité avec alcool dans la région Occitanie de 2017 à 2021

Mobilité et Sécurité routière

Jun 2023

En 5 ans :
qui ont provoqué :
2 595 accidents
483 tués
3 477 blessés



Définitions

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

L'accident mortel : comporte au moins un tué.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

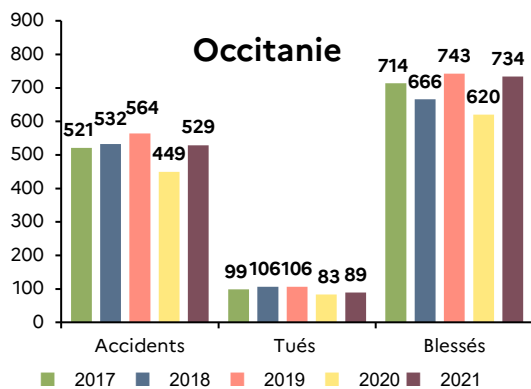
Blessés : on distingue les **blessés hospitalisés** (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les **blessés légers** (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Alcoolémie positive : au sens du code de la route, une alcoolémie positive est sanctionnée par deux niveaux d'infractions suivant le taux d'alcool : la **contravention** (taux d'alcoolémie $\geq 0,5$ g/l et $< 0,8$ g/l dans le sang ou $\geq 0,25$ mg/l et $< 0,4$ mg/l dans l'air expiré) et le **délit** (taux d'alcoolémie $\geq 0,8$ g/l dans le sang ou $\geq 0,4$ mg/l dans l'air expiré).

Dans ce document, le terme **accident avec alcool** désigne un accident dont au moins un conducteur

Evolution du nombre des accidents, tués et blessés avec alcool

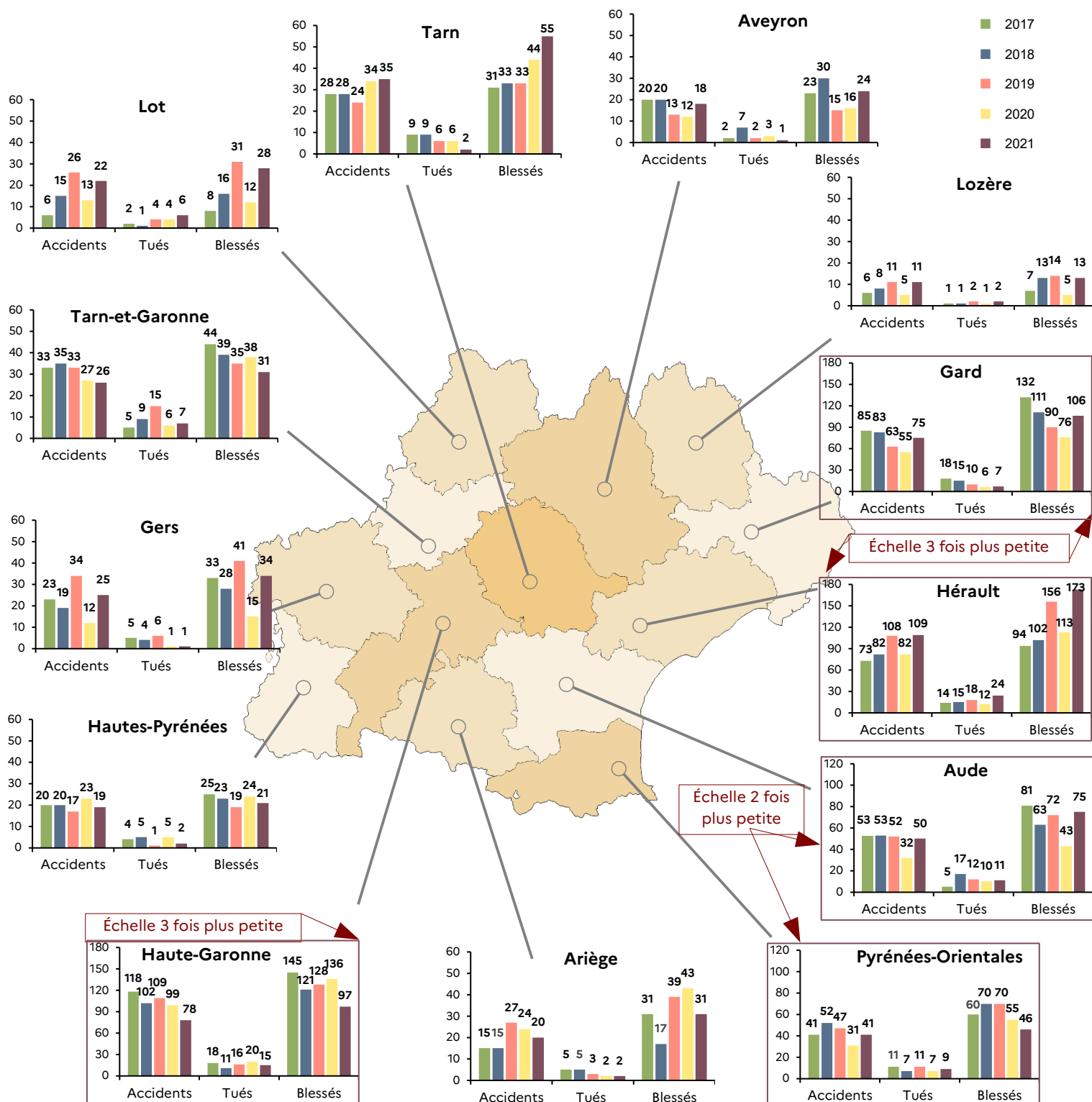


En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et aux différentes restrictions de circulation qui en ont découlé, cette baisse de l'ensemble des indicateurs est à prendre avec précaution.

En 2021, l'accidentalité liée à l'alcool est en hausse, sans toutefois revenir au niveau d'avant la crise sanitaire. Le constat vaut pour les trois indicateurs (accidents, tués et blessés).

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Evolution de l'accidentalité avec alcool par département



Dans les départements de l'Occitanie, entre 2017 et 2021, les variations des indicateurs "accidents", "tués" et "blessés" ne permettent pas de dégager une tendance.

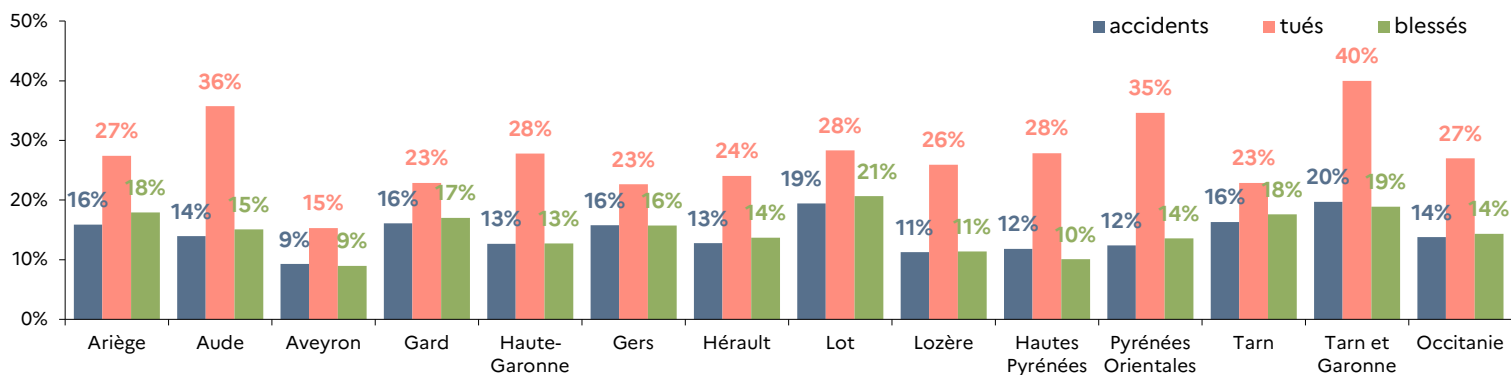
Pour l'Hérault et en 2021, les trois items sont à un niveau supérieur à celui relevé en 2019 (avant la crise sanitaire). À l'inverse, pour cette même année, la Haute-Garonne présente une baisse pour les trois indicateurs.

La Lozère présente l'accidentalité la plus faible de la région sur l'ensemble de la plage d'étude.

Sur la période étudiée, le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault représentent à eux trois 51 % des accidents et des blessés de la région et 45 % des tués.

Attention : les évolutions des petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

Part de l'accidentalité avec alcool par rapport à l'accidentalité générale



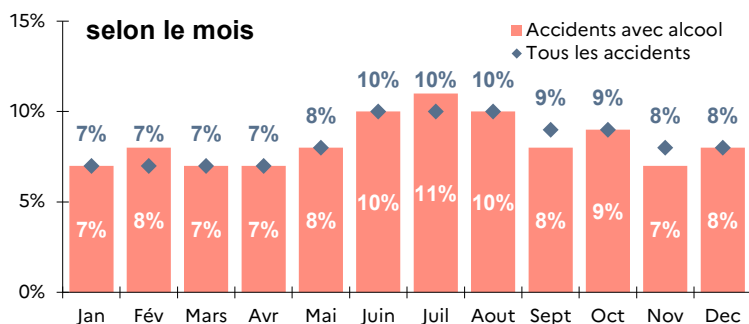
Par rapport à l'accidentalité générale de la région, les accidents avec alcool représentent en Occitanie **14 %** des accidents et des blessés, et **27 %** des tués.

Deux départements – le Lot et le Tarn-et-Garonne – ont des taux supérieurs à celui de la région, pour les trois indicateurs. Le Tarn-et-Garonne a les taux d'accidents et de tués les plus élevés, avec respectivement + 6 et + 13 points par rapport aux taux régionaux.

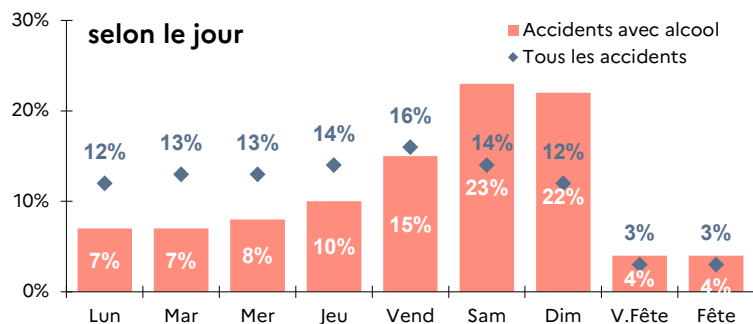
Pour sept départements, l'Ariège, l'Aude, le Gard, le Gers, le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, on note des taux supérieurs à la région pour au moins deux des trois indicateurs.

Deux départements – l'Aveyron et la Lozère – présentent des taux inférieurs à ceux de la région pour les trois indicateurs. L'Aveyron a le taux d'accidentalité le plus faible de la région.

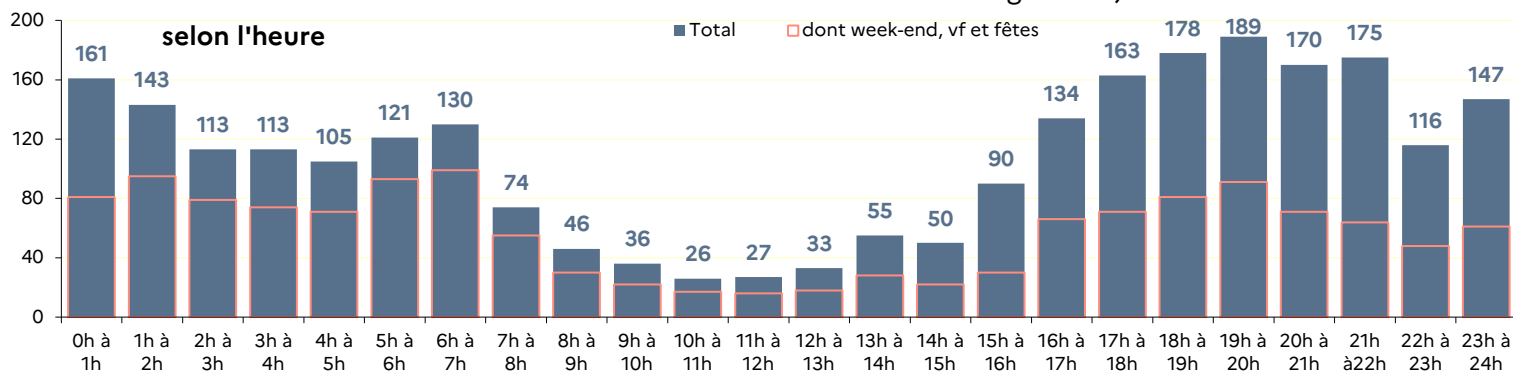
Répartition des accidents avec alcool dans le temps



Pour les accidents avec alcool, les mois de la période estivale sont les plus accidentogènes, **juillet** avec un maximum à **11 %** puis juin et août avec **10 %**.



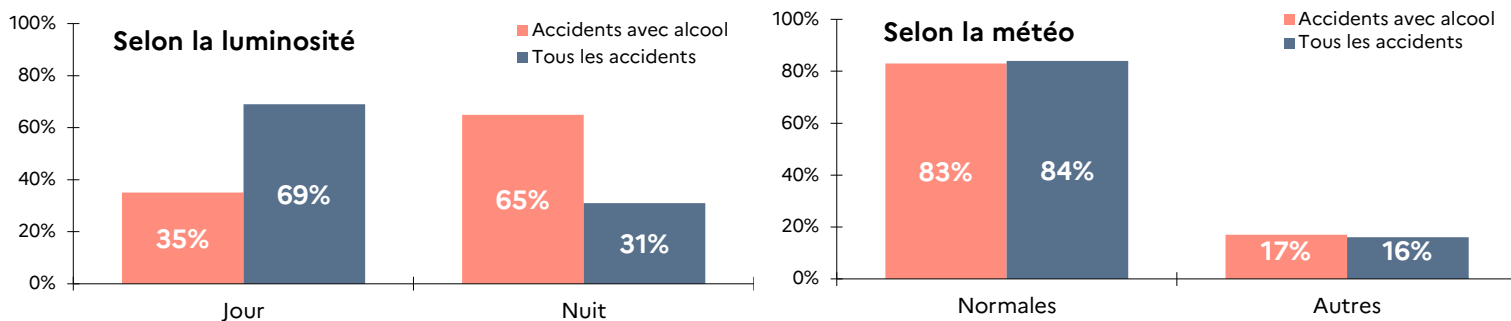
Le nombre d'accidents avec alcool est beaucoup plus **important les week-ends (45%)** que les autres jours de la semaine (ce qui n'est pas le cas de l'accidentalité générale).



Dans les accidents avec alcool, les plages horaires **18h – 22h (27%)** et **23h – 2h (17%)** sont particulièrement **accidentogènes**.

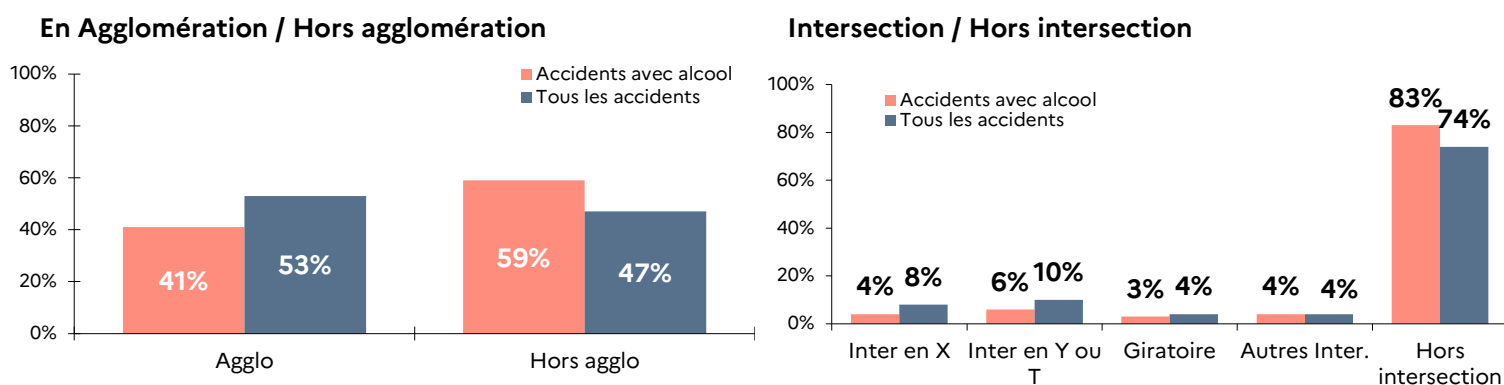
On remarque que **67 %** des accidents entre **0h et 7h** se produisent le **week-end**, la **veille d'un jour de fête** ou un **jour de fête**. Ce taux monte à **72 %** entre **3h et 7h**.

Répartition des accidents avec alcool selon les circonstances



Les accidents avec alcool sur la région se produisent **majoritairement de nuit** (65 %), à l'opposé de l'accidentalité générale où 69 % des accidents se produisent de jour, et dans des **conditions atmosphériques normales** (un point de moins que pour l'accidentalité générale).

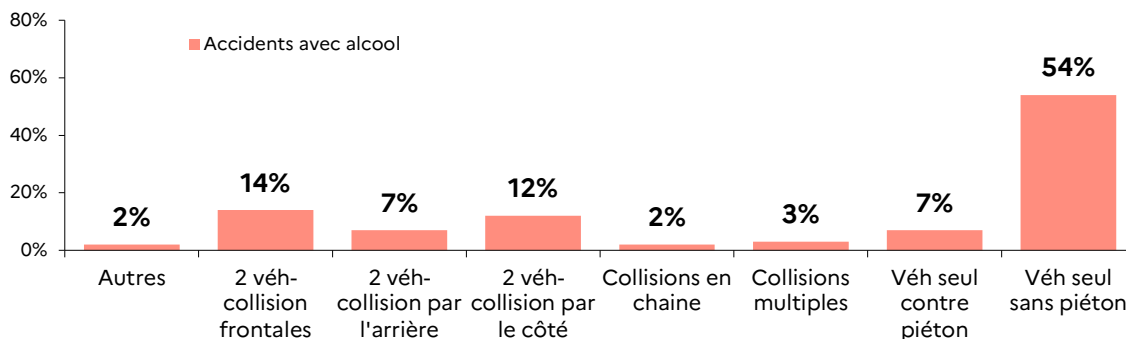
Répartition des accidents avec alcool suivant la localisation



Les accidents avec alcool ont lieu majoritairement hors agglomération (59 %) soit 12 points de plus que pour l'accidentalité générale et principalement hors intersection (83 %) soit 9 points de plus que pour l'accidentalité générale.

En ce qui concerne les accidents en carrefours, les intersections en Y ou T enregistrent le plus d'accidents (6 %), viennent ensuite les intersections en X (4 %) puis les giratoires (3 %).

Répartition des accidents avec alcool selon le type de collision



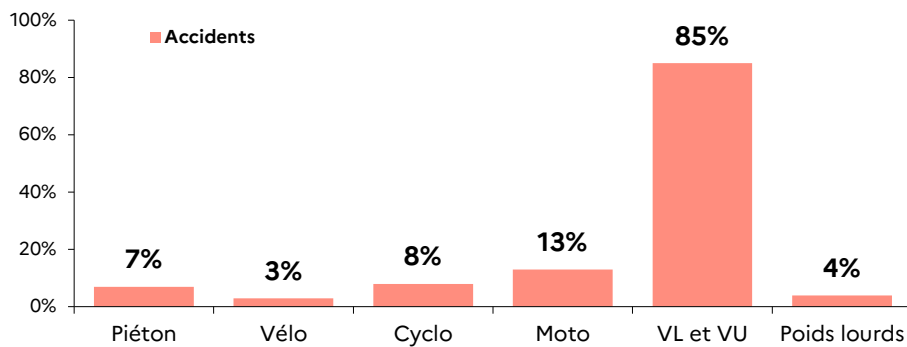
Le total peut être supérieur à 100 %. Un même accident peut être affecté à plus d'une typologie de collision.

Les accidents avec alcool sans **aucun tiers** impliqué sont majoritaires (54 % des accidents). Cette typologie d'accident est à l'origine de **61 % des tués** et de **46 % des blessés** dans les accidents avec alcool.

Viennent ensuite les collisions **frontales** (14%) et les collisions par **le côté** (12 %), puis les collisions **arrières** (7 %)

Les accidents avec un **piéton** représentent **7 %** de ces accidents.

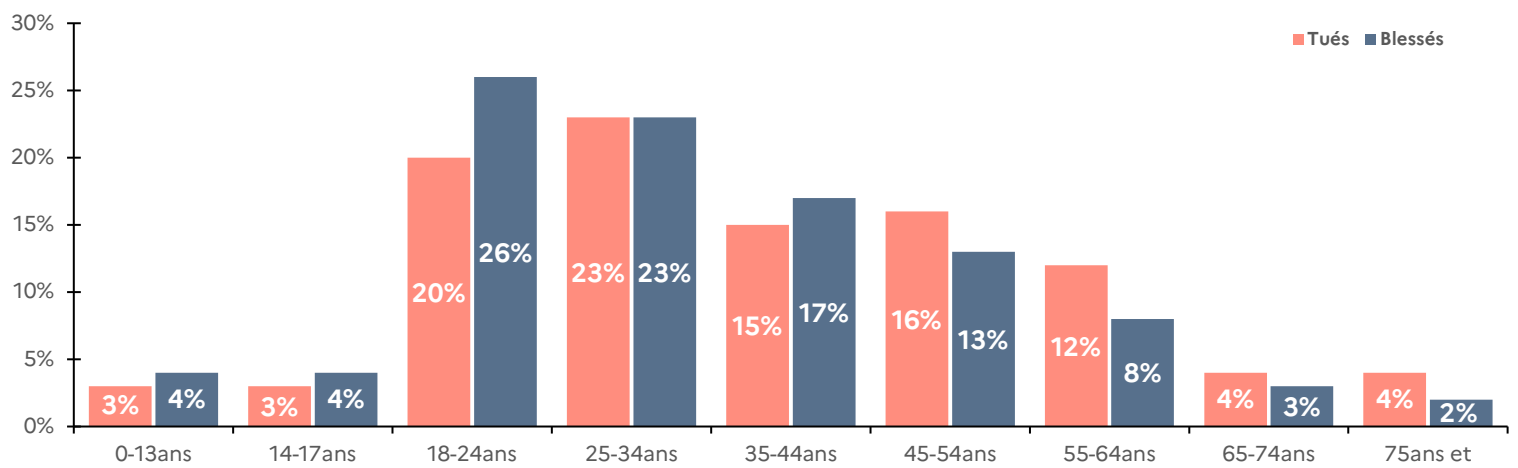
Répartition des accidents avec alcool par catégorie d'impliqués



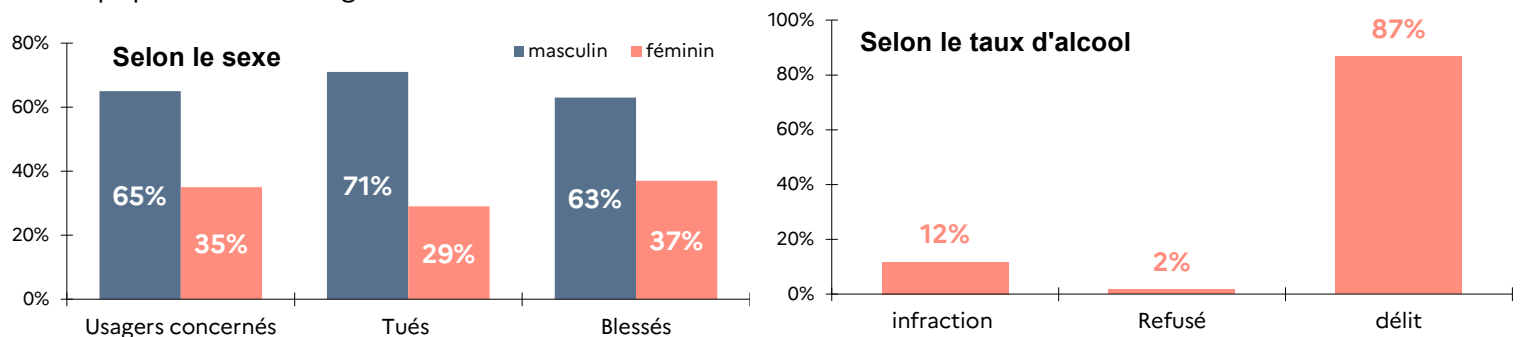
Dans les accidents avec alcool, les véhicules de tourisme ou les véhicules utilitaires légers sont largement impliqués (85 %), viennent ensuite les motocyclettes (13 %) puis les cyclomoteurs (8%) et les piétons (7%).

Le total est supérieur à 100 %. Un même accident peut être affecté à plus d'une catégorie.

Les impliqués dans les accidents avec alcool



Dans les accidents avec alcool, les tranches d'âge comprises entre **18 et 64 ans** regroupent la **grande majorité des victimes (86 % des tués et 87 % des blessés)**. On observe un maximum 23 % des tués pour les 25-34 ans et un maximum des blessés pour les 18-24 ans (26%). Ces deux tranches d'âge représentent respectivement 8 % et 11 % de la population de la région.



Les usagers impliqués dans les accidents avec alcool sont majoritairement des hommes (65 %). Pour ces accidents, les hommes représentent 71 % des tués et 63 % des blessés.

87 % des conducteurs ou piétons **contrôlés positifs** dans les accidents avec alcool étaient en **délit** (taux d'alcool > 0,80g / l de sang).

Directeur de publication : Patrick BERG — Réalisation et Rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI

Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9